



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2024/053**

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 33**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 29 mars 2024**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 29 mars 2024**

**Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE**

La séance est ouverte.

**Le 4 avril de l'année deux mille vingt-quatre à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E	Mme SAUNIER	PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme MARTINEZ
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme SABY
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER (A)			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/053

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES**

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2023/109 en date du 11 mai 2023 sur l'octroi de subventions aux associations solidaires,

**Vu** les dossiers de demandes de subventions déposés par les associations,

**Vu** la convention ci-après annexée,

**Vu** l'avis favorable de la commission « Solidarités-Petite Enfance » du 5 mars 2024,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Les demandes, exposées ci-après, ont reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser une subvention aux associations ci-dessous dénommées, dans le cadre d'une convention annuelle 2024 et conformément au tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT ACCORDÉ
GALA	Loisirs adaptés et ateliers quotidiens pour les adultes porteurs de handicap(s) mental(aux).	4 000 €
ENTRAIDE MONTESQUIEU	Paniers primeurs + épicerie du quotidien.	1 000 €
LES AILES DU SOURIRE	Baptêmes de l'air pour des jeunes en situation de handicap	600 €

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de l'attribution d'une subvention aux associations solidaires, au titre de l'exercice 2024, selon le tableau ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2024.

Fait à Martillac, le 4 avril 2024



**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu